

Les gens d'ici

Cette rubrique vous parle des gens qui ont vécu parmi nous et se sont distingués par leur talent, leur personnalité, leur engagement, le bénévolat ou un évènement. Dans chaque « Grappillon » nous vous proposons de les retrouver.

Armand Cominotto

Un « honnête homme »

Dernier combattant du bataillon Jasmin dans lequel, jeune, il s'était engagé pour sauver son village, Armand Cominotto vient de nous quitter après une vie de citoyen exemplaire. A son corps défendant cet homme discret est devenu une figure illustre de Prayssas.

Arrivé de son Italie natale en février 1938, avec sa maman et son frère, il ne parle pas un mot de français, mais en 1939 il passe et obtient brillamment son certificat d'études. Alors que le village est menacé par les troupes nazies, il s'engage dans la résistance, intègre le « bataillon Jasmin » et participe à la bataille de Cornier qui sera décisive pour le salut du village.

Seul représentant du bataillon à intégrer la 14^{ème} DI de la 1^{ère} armée du Général de Lattre de Tassigny il fera partie, pendant huit mois des troupes d'occupation en Allemagne dans la région de Constance.

A son retour il se consacre à son métier de maçon, qu'il exerce avec son frère, et il continue de se passionner pour la vie de son village. Dès son retour, en 1946, il devient le secrétaire, et joueur, du club sportif « Prayssas Olympique » et secrétaire/trésorier du Comité des fêtes qu'il présidera ensuite pendant 20 ans de 1976 à 1996.

En 1965, il est à l'initiative de la création du corps des sapeurs-pompiers volontaires de Prayssas avec Silvio Vitrogne et devient adjoint du Chef de corps.

A l'initiative des membres du Prayssas Olympique, il participe bien sûr au basket club et à ses réussites, mais aussi à l'organisation des « 6 heures cyclistes de Prayssas » auxquelles participaient de nombreux coureurs du Tour de France.

Le 12 janvier 2003, Alain Merly, député/maire de Prayssas, lui remet la médaille d'honneur de la ville, pour son implication sans faille dans la vie de la commune.

Lisez aussi le grappillon sur le site internet de la commune : <https://www.prayssas.fr/>



Armand Cominotto

Comme nous l'a signalé notre historien local André Gramatica, président du « Groupe Histoire » de Prayssas, c'est grâce à l'initiative d'Armand Cominotto que, au cours de travaux effectués dans la Mairie, il découvre dans les gravats de nombreux documents historiques sur l'Histoire de Prayssas. Patiemment il les trie, les restaure dont le fameux « Livre Terrier de 1865 » qu'il reconstitue minutieusement pour le transmettre à la municipalité. Une page de la vie de Prayssas !

Lors de ses obsèques, qui réunissait de très nombreux prayssassaises et prayssassais, le maire Philippe Bousquier a tenu à lui rendre hommage : « Un homme courageux, droit et intègre, avec cette discrétion des personnes qui font les choses sans se mettre en avant, il s'est investi dans la vie associative de notre commune et lui a consacré une grande partie de son temps et de son énergie. Il convient pour tout ce qu'il a fait de lui rendre l'hommage qu'il mérite ».

Nous pensons à sa famille qui ne peut qu'être fière de ce parcours de vie. Chaque village à ses personnages éminents, Armand Cominotto est de ceux-là. Il repose aujourd'hui à Prayssas en paix entouré de l'affection et de la reconnaissance de tous.

Patrick Mutel

À noter sur vos tablettes.

Le Marché de Noël aura lieu le dimanche 11 décembre et le Marché aux truffes, suivant la météo, commencera sans doute en même temps.

Les compétitions de billard vont reprendre fin septembre à la salle des fêtes de Prayssas. Elles sont ouvertes au public et permettent de se familiariser avec ce sport. La saison se poursuit jusqu'au mois d'avril 2023.

Mairie de Prayssas
20, Place de l'Hôtel de Ville
47360 Prayssas
Tél: 05 53 95 00 15
mairie.prayssas@wanadoo.fr

**Ouverture
du secrétariat
du lundi au vendredi
9h00 -12h00**

TIRAGE 500 EXEMPLAIRES
Publié par
la Commune de Prayssas
Dépôt légal aux
archives départementales



Chères prayssassaises,

Chers prayssassais,

En cette rentrée de septembre je souhaite entamer avec mon équipe municipale une réflexion sur deux sujets qui me tiennent particulièrement à cœur. D'une part nous avons vécu un été au cours duquel le dérèglement climatique s'est manifesté d'une manière particulièrement dramatique, et d'autre part les incivilités commises sur notre commune m'irritent au plus haut point et me questionnent.

Pour le premier sujet : canicule, sécheresse, incendies, orages, nous imposent de mener une réflexion afin de définir un plan d'action.

Les nappes phréatiques s'épuisent et les restrictions s'imposent à nous. Tous, particuliers, professionnels, collectivités devons participer à l'effort demandé. L'équipe municipale ne s'exonère pas de mener cette réflexion pour sa gestion de l'eau. Il nous faut repenser le fleurissement du village, chercher des plantes moins "gourmandes" en eau et donc plus rustiques, et peut-être investir pour récupérer et stocker l'eau de pluie des toitures, salle des fêtes, salle des sports. La toiture de la salle des sports pourrait, à elle seule, couvrir notre consommation d'eau nécessaire à l'arrosage de cet été pour toutes nos jardinières sur le village. D'autres solutions existent... la réflexion est ouverte.

Nous sommes aussi tous conscients de la nécessité de réduire les énergies fossiles. L'énergie photovoltaïque est une des solutions. Ma position sur l'implantation de panneaux solaires est

claire : je suis entièrement favorable au développement de cette énergie moins polluante. Mais je pense avant tout qu'il faut privilégier l'implantation sur les toitures pour les particuliers, professionnels et les collectivités. L'implantation de centrales solaires au sol est à manier avec beaucoup de précaution. Notre territoire, dont les terres agricoles ont vocation à nourrir la société, mais également une vocation touristique, doit être protégé des abus. Les développeurs de ces projets n'ont pas toujours les scrupules qu'il faudrait avoir pour respecter ces prérequis. Nous avons élaboré sur le territoire de la Communauté de Communes une charte photovoltaïque qui nous permettra d'analyser chaque projet sur des critères paysagers, écologiques, biodiversité, économiques, potentiel agronomique des terres agricoles etc. Cette charte est donc un outil d'aide à la décision avant validation, avec les développeurs, les porteurs de projets, et les élus de la commune.

Sur le deuxième sujet, concernant les incivilités il me tient particulièrement à cœur car il m'est difficile d'admettre qu'une toute petite minorité de citoyens - (si on peut appeler ça des « citoyens ») ne respectent pas grand-chose. Je parle de vol de panneaux indiquant les lieudits (nécessaires pour les services de la poste, pour les secours...), du dépôt sauvage d'ordures ménagères, dégradation de mobilier urbain, vitesse excessive etc.... Bien sûr nous n'en viendrons pas à bout d'un claquement de doigts, mais je continuerai ce combat parce qu'il me semble juste et plein de bon sens. Je

Le mot du maire



n'attendrai pas tranquillement dans mon fauteuil de Maire qu'un enfant, un piéton, des cavaliers, des cyclistes... soient les victimes d'un chauffard s'amusant dans les rues de Prayssas avec son bolide. Ne soyons pas étonnés que tant de Maires installent de la vidéo surveillance, ou demandent plus de contrôles de vitesse par la gendarmerie. Un autre point d'incivilité, il suffit d'une promenade sur les petites routes après le faucardage pour apercevoir tous les déchets qui étaient cachés par les herbes folles. Ce sont sans doute les mêmes personnes qui jettent une canette ou le sac d'ordures par la fenêtre de la voiture et qui « s'amusent » à dégrader sciemment le village. La vidéo surveillance installée dernièrement va nous aider très certainement à identifier ces personnes qui n'ont aucun savoir vivre et qui parfois sont étrangères à la commune... Nous aurons la possibilité de reparler de ces sujets au cours de la cérémonie des vœux, qui aura lieu le 08 janvier à 16h00.

Le Maire,
Philippe Bousquier

Vie de la commune

Les marchés nocturnes, la pétanque du vendredi soir, la Sardinade des chasseurs, le marché dominical des producteurs, Lous festayres, le repas musical du comité des fêtes... Les associations sont un support essentiel pour la vie du village.

Remercions ici tous les bénévoles qui s'impliquent chaque jour pour que Prayssas s'anime. Le village a retrouvé son ambiance estivale, la vie a repris, mais avait-elle vraiment cessé ?

Marché de créateurs

Cette première édition du marché des créateurs, dimanche 28 août, a été un succès. Nous essayerons de le développer l'an prochain. Des rendez-vous ont d'ores et déjà été pris avec certains exposants pour le marché de Noël.

Les Nuits d'été à Prayssas

Ces nuits d'été ont commencé l'après-midi avec une visite originale du village. André Gramatica, dévoilait l'histoire de Prayssas inscrite dans son architecture.

Clémentine Carsberg, plasticienne rendait visible ce que l'on ne savait pas voir. Une centaine de personnes ont ainsi découvert un Prayssas insolite.

Après un repas sur la place préparé par les associations et les commerçants du village, le « REMI DUGUET QUARTET » proposait un concert devant 600 personnes environ, sur les Allées Sainte Anne.

Avec des reprises de Django Reinhardt, des compositions personnelles et une reprise virevoltante d'un standard de Sonny Rollins, ce quartet a montré toute sa virtuosité et a séduit son public.

Cérémonie de Cornier

Rassemblement devant la stèle de Cornier pour le 78ème anniversaire de la commémoration de cet événement

Le 14 août 1944, au Hameau de Cornier, s'est déroulé un important accrochage coûtant la vie à trois jeunes résistants : le Bataillon « Jasmin » renforcé par le G.F.13 et le groupe « Prosper » repoussaient victorieusement l'attaque de l'armée nazie, évitant ainsi des représailles contre la population et le village de Prayssas.

La cérémonie de Cornier fut l'occasion de rendre un hommage à Armand Cominotto. Une gerbe fut déposée par M. le Maire, entouré des petites filles d'Armand, Morgane et Margot. Mme Françoise Laurent, Conseillère Départementale déléguée aux anciens combattants, était présente. Elle a félicité Pascal pour son exposition de matériel militaire ancien et salué les quinze porte drapeaux présents. Le vin de l'amitié a rassemblé tout le monde sous la halle de la mairie.

Terra Aventura

C'est une balade originale de 2,5 km qui permet de découvrir, en jouant, des lieux insolites ou possédant une histoire ou des anecdotes.

Avec des énigmes à résoudre, un trésor à trouver et des Poi'z à collectionner, une aventure qui permet de vivre un bon moment en famille.

Plus de 550 parcours dans la région Nouvelle Aquitaine permettent ainsi de découvrir des villages pittoresques et sont l'occasion de belles balades. Le parcours de Prayssas a été ouvert le 2 juillet 2022 et depuis ce jour 3036 joueurs ont participé au jeu. C'est un véritable succès pour ce parcours élaboré par le service tourisme de la Communauté de Communes du Confluent et de Coteaux de Prayssas en partenariat avec la commune de Prayssas. C'est le 4ème parcours sur le territoire de la Communauté de Communes. Retrouvez tous les renseignements sur : <https://www.terra-aventura.fr/>



Rémi Duguet Quartet aux Nuits d'été



Exposition de matériel militaire ancien par Pascal, ici à droite, aux côtés de Mme Laurent et M. Bousquier



Dépôt d'une gerbe en hommage à Armand Cominotto par ses petites filles, Morgane et Margot, ainsi que M. Bousquier

Conseil Municipal

Recensement des jeunes

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes ayant 16 ans révolus.

Pour ce faire, se rendre en mairie avec la Carte Nationale d'Identité, un justificatif de domicile et le livret de famille.

Cette démarche permet à la jeune personne d'être inscrite à la journée défense et citoyenneté et d'obtenir un diplôme. Ce diplôme est important car il sera demandé pour l'inscription au permis de conduire, aux examens scolaires ainsi que pour le parcours universitaire.

Cette information paraît régulièrement dans le Grappillon, mais non moins régulièrement, de jeunes personnes viennent à la mairie en catastrophe, au moment de passer le permis de conduire et demandent un recensement d'urgence.

Nous faisons donc ce petit rappel à toutes fins utiles.

Déchets ménagers et tri sélectif

Vous avez été tous choqués certainement en vous rendant sur le site de tri des déchets ménagers derrière la halle. Il est vrai qu'il y avait de quoi et certains se demandaient quoi faire de leurs sacs garnis de bouteille, de plastique, d'emballage devant cette scène apocalyptique, inqualifiable...

Le Maire tient à vous présenter ses excuses pour cette situation inacceptable. Il vous garantit que l'équipe municipale a fait tout le nécessaire avec l'organisme concerné (le SMICTOM Igb) afin que ce type d'incident ne se reproduise plus. Par deux fois, les bornes de tri ont été envahies de déchets parce que déjà remplies à la veille du WE. Inciter les usagers à être vertueux en triant les déchets est une bonne chose, mais cela implique, pour les services concernés, d'être à la hauteur du problème.

Le Maire et son équipe ont donc proposé au SMICTOM Igb de revoir le fonctionnement du site en adaptant la fréquence d'enlèvement des déchets, mais également d'ajouter des bornes de tri sur certaines périodes de l'année.

L'objectif, dans l'intérêt de tous et pour une conduite écologiquement irréprochable, est d'augmenter le tri des déchets (également pour se mettre en conformité avec la loi). En contrepartie cela impose de mettre en œuvre tous les moyens pour respecter l'attitude citoyenne d'une grande partie de la population. Pour compléter le dispositif, le projet d'augmenter la plage horaire d'ouverture à la déchetterie est en discussion.

Nous devons assumer le rôle de centralité de Prayssas en étant irréprochables sur ce sujet.

SMICTOM Igb : Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères Lot-Garonne-Baise



Sécheresse

Risques de désordres consécutifs à la sécheresse de l'été.

Les personnes subissant des dommages liés à la sécheresse sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie en envoyant un courrier accompagné, si possible, de photos relatant les dommages subis.

La commune, en fonction du nombre de signalements, présentera une demande auprès des services de la préfecture pour la reconnaissance de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse - Mouvements de terrains différentiels consécutifs à la sécheresse et réhydratation des sols.

Si l'état de catastrophe naturelle est reconnu, les victimes des désordres auront dix jours après la parution au journal officiel pour se faire connaître auprès de leur assurance.

Compte-rendu des Conseils municipaux

SEANCE DU 31 MAI 2022 - 19h00

Le Conseil Municipal :

- Approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 16 mai 2022

- Fixe le nouveau plan de financement pour les travaux d'accessibilité de l'école et sollicite une subvention auprès du Département de Lot-et-Garonne

- Décide de solliciter une subvention dans le cadre de la Convention Territoriale Globale pour l'acquisition de jeux électroniques complétant l'offre de la médiathèque à destination des jeunes et fixe le plan de financement

SEANCE DU 28 JUIN 2022-19H30

-Adopte la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1er janvier 2023

-Adopte la modalité de publicité des actes par affichage sur un panneau en mairie

-Fixe le prix des repas à la cantine scolaire : repas élèves 3,60€ et repas enseignant ou intervenants extérieurs 6€ à compter du 1er septembre 2022

- Fixe le tarif de nettoyage de la salle des fêtes à 150€ comprenant la salle des réceptions, les sanitaires et la cuisine

-Accepte les modifications budgétaires proposées

-Autorise M. le Maire à réaliser des devis pour les travaux de rénovation énergétique de la mairie

-Accepte que la commune adhère à la mission mutualisée proposée par TE47 pour la maîtrise et le contrôle des redevances d'occupation du domaine public des réseaux de télécommunication

-Prend acte de l'avenant signé pour le marché de travaux d'aménagement de la médiathèque

-Prend acte des baux résiliés et conclus sur les locaux communaux

Affaires diverses

- Parcours « Terra Aventura » : ouvert à compter du samedi 2 juillet. Le nom du circuit retenu par le Conseil Municipal : « Prayssas vous tient la grappe »

- Réflexion sur les tarifs d'accès à la médiathèque pour des groupes de résidents de structure d'accueil

- Marché dominical : sécurisation du centre du village à compter du 26 juin : constat du non-respect des arrêtés et de la signalisation mise en place

- Réflexion sur les moyens de promouvoir les atouts de la commune

État-Civil

Mariages:

Stéphane RENZEMA et Marion MAUGA 6 AOÛT 2022

Magalie, Marie, Céline DEVARENNE et Emmanuel, Christophe, Claude BRUNET 13 août 2022

Simon CHAMOIX et Laura BENQUET 19 AOÛT 2022

Décès:

MONDY Jean 26 mai 2022

JUAN-LANCHAS Martine 28 mai 2022

GRUMELLI Lucie 03 juillet 2022

COMINOTTO Armand 11 juillet 2022

MONTARRAS Marie, Thérèse 20 juillet 2022

LORMAND Ides, Jean 23 juillet 2022

FAURE Jean-Jacques, Georges 20 août 2022

Naissance:

Livia, Marianne ZANARDO 14 JUILLET 2022

Luca, René, André DELFOUR 27 JUILLET 2022